



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E77960

VALABLE JUSQU'AU 17/04/2026

ÉDITÉ LE 28/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1996

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 05/02/2025  
50 000

Raison sociale : ARCADIA

30 AVENUE ROBERT SURCOUF  
78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VERSAILLES

Siret : 405 221 052 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 053820 00 Z

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 431636Q1247001/001 547213/12

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 431636Q1247001/001 547213/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 01 39 44 02 01

Fax : 01 39 44 01 11

Portable :

Site Internet : www.megacomble.fr

E-mail : contact@megacomble.fr

Responsabilité légale :  
LANGLOIS FREDERIC PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen : 47

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 3143 | Fenêtres de toit en pente Mention RGE           | 18/04/2023           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 18/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 18/04/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 18/07/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.